Avignon, le 05 janvier 2023

MOTION DE BOYCOTT au CSA Local du 5 janvier 2023

NE SURTOUT PAS SE TAIRE, NE SURTOUT PAS LAISSER FAIRE !

Monsieur le Président du CSA Local de Vaucluse,

Il n'est pas forcément dans les habitudes de Solidaires Finances Publiques de venir au CTL et à partir de cette année au CSA local dont le principal sujet concerne les suppressions d'emplois, car pour nous, AUCUNE SUPPRESSION D'EMPLOI N'EST LÉGITIME et ne le sera jamais quelles que soient vos tentatives de justification, parfois maladroites voire malhonnêtes. Mais nous ne pouvions, cette année, ne pas venir porter à votre connaissance et à celles des personnels, à travers cette déclaration, certaines réalités! Nous pourrions intituler cette déclaration « rétrospective et prospectives » et y mettre beaucoup d'espoirs ou a minima une relative confiance dans la construction d'un avenir partagé pour la DGFiP…

Force est de constater que le cadeau que vous nous avez concocté courageusement pendant cette trêve de fin d'année est loin d'être « fairplay ». En effet, alors que nous aurions pu penser que vous auriez pris votre temps pour mettre en place le CSA local pour un dialogue social constructif même si le sujet des emplois ou plutôt des suppressions d'emplois n'a jamais été constructif entre nous, vous avez décidé de convoquer dès le 5 janvier le 1er CSA local de son histoire, volontairement, avec un ordre du jour se limitant essentiellement au sujet clivant des suppressions d'emplois et à un autre sujet, les ponts naturels, sur lequel vous connaissez notre positionnement constant depuis plus de 15 ans. Nous ne pouvons donc cautionner votre approche qui de fait, démontre une conception duale du dialogue social.

Fini le CTL, bonjour le CSAL : on aurait pu penser « 2 salles, 2 ambiances » mais, d'entrée de jeu, c'est « même salle, même ambiance ». Le dialogue social est encore une fois bien mal emmanché !!!

Une fois ces propos introductifs dits, c'est donc presque le premier Comité Social d'Administration local de l'année 2023 qui devait se tenir aujourd'hui et même si l'année 2022 est terminée, nous allons essayer de faire, dans cette motion, un bilan de cette année singulière à plus d'un titre mais aussi de faire des prospectives pour l'année 2023.

Rétrospectives 2022 !

Pour Solidaires Finances Publiques cette année 2022 est marquée par la colère, l'indignation mais aussi par une détermination sans faille pour une DGFiP renforcée, réhumanisée, reconnue, au service de l'intérêt général et pour plus de justice fiscale, sociale et environnementale !

Une année 2022 marquée par la guerre aux portes de l'Europe.

Une année 2022 marquée par l'explosion des inégalités où la répartition des richesses semble être un mirage au milieu du désert. Une année où les plus riches ont encore renforcé leur pouvoir et leur domination et ce sans la moindre pudeur. La coupe du monde au Qatar démontre par ailleurs la minceur des frontières entre l'esprit des jeux, symbole de l'esprit humain et les basses manœuvres des jeux d'argent ! Une chose est sûre en tout cas, vous ne serez pas en 2023 notre messie…

Une année 2022 où les sobriétés en tous genres qu'elles soient salariales, énergétiques ou climatiques ne concernent pas la classe des 1 % des plus riches. Une année où les conditions de travail sont impactées par des injonctions de sobriété tous azimuts. Comme dirait l'autre, on est tous dans le même bateau, mais il y en a qui sont plus dans le même bateau que d'autres.

Une année 2022 où les politiques ultralibérales saccagent les droits des travailleurs et travailleuses et laissent en ruines les services publics.

Une année 2022 au Ministère et à la DGFiP où les missions et les moyens ont été une fois encore sacrifiés sur l'autel de l'austérité et de l'exemplarité budgétaire.

Une année 2022 marquée par l'intolérable drame du Pas de Calais.

Une année 2022 où les personnels ont subi les effets néfastes des réformes et des lois engagées qui mettent à mal leur quotidien et instaurent une montée en puissance des incidents et difficultés avec des

usagers trop souvent exaspérés par les conditions d'accueils et l'éloignement de leur service de proximité.

Et une dernière semaine 2022 marquée, pour les personnels, par des incertitudes liées au report de l'ouverture de la campagne de mutations. Et pour des raisons techniques avec le report de la mise en place de Mouv RH, les règles légales ne seront pas appliquées ou pas pleinement appliquées, on ne sait plus. Sur ce point, alors que nous avons appelé à la prudence, vos services se sont toujours voulus rassurants, parfois méprisants au regard de nos arguments. Visiblement, la confiance était de votre côté aveugle et de fait cela conduit une fois encore, à mettre au second plan, la vie des personnels. Et pour nous, c'est aussi un aveu d'échec d'une vision que nous dénonçons depuis des années, celle d'un recours de plus en plus important à des prestataires externes. En effet, cette situation est bien symptomatique de l'état actuel de la DGFIP : c'est une véritable hérésie quand, d'un côté, l'administration met en place à marche forcée les réorganisations/relocalisations liées au NRP entre autre sans attendre les mises à jour informatiques et, d'un autre côté, elle retarde au dernier moment la mise en œuvre des lignes directrices de gestion (LDG qui si elles restent critiquables ont été actées par la loi et qui plus est entérinées lors d'un CTR en 2022) au seul motif que le nouvel applicatif Mouv RH n'est pas prêt !!! Sans parler ici du futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2023/2027, dans lequel une des grandes orientations stratégiques est un effort important sur la sécurisation et la modernisation de nos systèmes d'information avec des moyens financiers en forte hausse et des emplois pour l'informatique, ainsi qu'un pilotage renforcé … Permettez-nous déjà d'en douter !!!

Mais une fin d'année 2022 marquée par l'espoir avec des élections professionnelles pour lesquelles les personnels DGFiP ont exprimé massivement leur attachement à la démocratie sociale en participant aux scrutins à 70 % au iveau national (et à 82 % pour le Vaucluse) malgré une semaine de vote chaotique et quelque peu complexe. Par leur vote, les personnels ont réaffirmé leur attachement à un syndicalisme de proximité, force de propositions et combatif en positionnant Solidaires Finances Publiques comme 1ère organisation syndicale à la DGFiP et avec sa fédération au Ministère.

Nous tirons aujourd'hui un trait sur les derniers moments des instances telles qu'elles avaient été organisées à la suite des accords de Bercy, ce qui amène à faire un bilan du dialogue social au cours de ces 4 dernières années.

En tant qu'organisation syndicale, nous avons rendu compte de notre mandat aux personnels et si la Direction générale et la DDFIP de Vaucluse en particulier devaient rendre compte de son activité en termes de dialogue social, il n'est pas certain qu'elle arriverait à la première place.

Solidaires Finances Publiques a toujours été présent aux rendez-vous institutionnels, dès lors, que nous estimions qu'il y avait matière à pouvoir porter à tous les niveaux les revendications des personnels. Il en est de notre responsabilité en tant que 1ère organisation syndicale.

Force est de constater que coté administratif, le côté institutionnel relève du caractère obligatoire et non de prise en compte des attentes portées. Tel en atteste, une fois encore, l'ordre du jour de ce CSAL.

Mais sachez que pour l’année 2023, la détermination de Solidaires Finances Publiques à défendre les droits et garanties des personnels, les missions, les structures, les emplois, les conditions de travail, ne fléchira pas ! Notre détermination sera totale pour combattre toutes formes de régressions sociales. Au travers des nouvelles instances issues de la loi de transformation de la Fonction Publique, mais également par tous les moyens d’actions, nous continuerons ainsi à porter une ambition solidaire pour la DGFiP.

Prospectives 2023

Pour 2023, Solidaires Finances Publiques pose les sujets qui devront, selon nous, faire l’objet de discussions et d’avancées.

L’année 2023 sera une nouvelle fois l’année des suppressions d’emplois.

Dans les documents de ce CSAL, vous nous dressez la méthode exigée au niveau national et votre application « loyale », méthodique et surtout sans scrupule au niveau de la DDFIP de Vaucluse pour couvrir les suppressions d’emplois inacceptables, au nombre de 9 en net dans le Vaucluse.

Derrière les - 850 ETP nets se cache une toute autre réalité : les directions territoriales sont ponctionnées de 1359 ETP, justifiées par des gains chimériques de productivité (TH, contribution audiovisuelle, Intelligence Artificielle), pour environ 2000 emplois. Pour donner l’illusion, vous redéployez 900 emplois en fonction des axes du futur COM avec la transformation numérique et le renforcement de certaines missions…Nous ne reviendrons pas en détail sur les documents communiqués. Mais nous souhaitons exprimer un certain nombre de remarques.

Tout d’abord, sur les décisions prises de façon unilatérale sans débat contradictoire sur les missions et les moyens alloués ; sur l’opacité des calculs qui amène à vos résultats ou encore sur le manque d’anticipation notamment sur les emplois créés dans les DISI qui risquent de ne pas être pourvus par des emplois statutaires faute à la fois de candidats, et de fonctionnaires recrutés ces dernières années en nombre suffisants.

Coté budget au niveau du CTR du 19/12/2022, on peut dire que la fiche consacrée est allégée. Nous sommes donc bien loin de la transparence attendue sur les financements apportés. Au regard de la montée en puissance des prestataires extérieurs notamment dans la transformation numérique, nous exigeons les noms des prestataires et leur coût réel ? Un courrier sur ce sujet en particulier adressé par notre bureau national est toujours sans réponse.

L’année 2023 verra la mise en place du nouveau COM pour notre administration.

Solidaires Finances Publiques continuera de porter son ambition pour la DGFiP et ses personnels. C’est ce que nous avons fait à travers notamment un courrier du 16 novembre dernier adressé par notre bureau national au DG, resté lui aussi sans réponse de sa part.

Au-delà de la question de la méthode se pose la question de la volonté.

L'année 2023 devra être celle de la reconnaissance effective et collective en termes de rémunération, de carrière pour l'ensemble des personnels

L’année 2023 sera la mise en place des nouvelles instances qui rythmeront le dialogue social. Nous ne pouvons que dénoncer l’impréparation de la Fonction publique qui n’est pas capable de fournir un modèle de Règlement Intérieur pour ces nouvelles instances alors que la loi date de 2019. Solidaires Finances Publiques continuera de combattre cette loi, mais nous ne laisserons pas le champ libre aux destructeurs de notre Ministère et de la DGFiP. Soyons clairs, il ne sera pas utile d’organiser des GT ou autres réunions informelles que ce soit au niveau national ou au niveau local si les marges de manœuvre sont nulles et les revendications méprisées.

L’année 2023 doit être celle des droits des agents en terme notamment de protection et de sécurité.

Suite au drame de Bullecourt, la question de la sécurité et de la protection des personnels semble redevenir centrale. Tant au niveau local que national, Solidaires Finances Publiques ne cesse d’alerter et de dénoncer l’inadéquation des risques exposés par les personnels aux solutions préconisées par l’administration. Ainsi en est-il des DUERP et des PAP, des fiches de signalement bien insuffisantes, voire découragées dans leur rédaction ou non transmises, au regard de la réalité vécue au quotidien par les agents.

Avant tout examen de pistes nouvelles et/ou d’améliorations, le sujet de la sécurité des personnels nécessite plusieurs pré-requis :

- avoir une parole politique et administrative ferme et offensive sur le bien-fondé et la nécessité de l’impôt et, sur le rôle indispensable et légitime des personnels des finances, agents d’État qui remplissent dans un cadre légal une mission de service public au service de l’intérêt général
- donner des moyens humains, juridiques et budgétaires à la hauteur des ambitions affichées
- utiliser de manière optimale les outils et mécanismes de détection des risques
- apporter systématiquement une réponse adéquate et proportionnée face à toutes formes d’agression
- assurer une formation initiale et en cours de carrière de qualité

Si le risque zéro est difficile à atteindre, tout doit cependant être mis en œuvre pour y parvenir. Bien plus qu’une obligation de moyens, vous avez en ce domaine une obligation de résultat ! La question de la sécurité des agents concerne tous les personnels qu’ils soient nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres) ou sédentaires (accueil physique, téléphonique, dématérialisé:..), qu’ils soient dans des locaux administratifs, publics ou privés.

La protection des agents doit se combiner avec la réalisation de toutes nos missions : plus les missions sont en recul ou incomprises, plus les agents sont en danger.

Solidaires Finances Publiques défendra avec pugnacité et détermination chacune de ces questions. Sur la forme, si un premier groupe de travail a mis en place une méthode de travail sur la sécurité des agents en charge de la mission de contrôle fiscal, Solidaires Finances Publiques a d’ores et déjà exigé la tenue de groupes de travail pour tous les personnels et pour tous les métiers.

Alors libérer la parole oui, libérer l’écoute également et mettre les moyens nécessaires plus que jamais !

L’année 2023 doit être celle de la Formation professionnelle au vu des volumes de recrutements

Dans les écoles, les populations de stagiaires ont une fois encore marqué leur confiance dans les équipes de Solidaires Finances Publiques. Au cours des derniers jours de 2022, plusieurs instances se sont réunies (Conseil de promo des A, CHS CT 63) et à ces occasions de multiples réserves et alertes ont été émises sur la situation désastreuse de la formation et la souffrance des stagiaires et des équipes de formateurs. Dans de nombreux GT, Solidaires Finances Publiques a tiré des signaux d’alarme sur l’état déplorable de la formation suite aux réformes que vous avez engagées. Comme nous sommes sur le prospectif, nous réaffirmons ici, l’urgence sociale et opérationnelle de repenser à 360 degrés la formation initiale des cadres A, B et C. Il est urgent de remédier au fait que trop de jeunes agents, au bout de quelques mois d’activité se retrouvent en perte de repères. Il est urgent de remédier au fait que faute d’avoir les connaissances socles suffisantes et les soutiens nécessaires en matière de formation, trop d’agents sont confrontés à un stress professionnel difficilement supportable. Il est urgent de redonner du sens à l’esprit de corps qui est au plus bas. Il est primordial de redonner aux personnels de la lisibilité sur les logiques et les mécaniques attachées aux chaînes de travail. Il est socialement urgent de redonner aux agentes et aux agents des perspectives notamment au travers du droit à la mobilité choisie accompagnée d’une politique de formation en cours de carrière ambitieuse et nullement corsetée.

Et si nous parlons ici localement de cette problématique liée à la formation professionnelle, c’est surtout parce que nous allons avoir dans le courant de l’année 2023 l’arrivée en 1ère affectation d’un certain nombre de stagiaires actuellement en cours de formation (9 B , 8 A et peut-être des C externe issus du concours commun) : à la vue du volume, notamment pour les A, c’est une première pour notre département et nous devrons être en capacité de les accompagner dans leur premier poste ; vaste chantier …

L’année 2023 sera celle du combat contre toute régression sociale

Solidaires Finances Publiques s’inscrit d’ores et déjà dans le combat contre le projet de la nouvelle réforme des retraites voulant nous faire travailler jusqu’à 65 ans minimum et qui n’est une fois de plus qu’un choix idéologique et une volonté de continuer à casser notre système de Protection sociale. Nous serons également tout particulièrement attentifs sur l’importance de maintenir pour tous les personnels un niveau de protection sociale complémentaire mais également un accès total à une offre d’action sociale couvrant largement les besoins et les attentes en matière de restauration collective, de logement, d’accompagnement social.

Avant de conclure cette déclaration, nous souhaitons vous apporter quelques remarques sur vos documents préparatoires tentant de justifier les massacres d’emplois prévus à la DDFIP de Vaucluse dans le cadre du PLF 2023 et nous soulèverons au passage vos nombreuses trahisons :

- tout d’abord, concernant les SIP :

- antenne du SIP Sud Vaucluse à Cavaillon : en supprimant franco 5 postes C pour la plupart déjà vacants par votre faute lors de sa création en 2022, vous nous prouvez bien votre aversion pour la mise en place d’antennes dans la cadre du NRP. Plutôt que de chercher à combler ces emplois vacants et renforcer normalement cette antenne, vous préférez briser sans vergogne l’engagement de sa pérennité jusqu’en 2026 en la mettant dès 2023 à la taille critique de 12 emplois restant implantés (6 B et 6 C). Mais par-dessus tout, vous brisez également le peu de confiance qui restait encore entre vous et les agents actuellement affectés dans cette antenne, pour la plupart en grande souffrance. Première trahison !

- SIP Est-Vaucluse : seconde trahison assortie de mépris envers les agents de ce service, les représentants des personnels mais aussi envers les élus locaux de la commune d’Apt et de la CCPAL !!! En effet, lors de la « concertation » dans le cadre de la mise en œuvre du NRP avec les élus locaux, la DDFIP de Vaucluse s’était engagée dans le cadre d’une convention signée avec la CCPAL à maintenir une présence significative des services de la DGFIP sur Apt (SIP avec 20 emplois, antenne du SIE de Cavaillon avec 12 emplois, et antenne provisoire du SGC de Pertuis). En 2022, lors de la mise en œuvre du NRP sur cette résidence, vous vous étiez déjà allègrement assis sur ces engagements en ne mettant que 16 emplois au nouveau SIP Est Vaucluse au lieu des 20 annoncés dans ladite convention et surtout en y laissant d’entrée au moins 3 emplois vacants, en promettant au passage, une cellule de renfort basée à Apt pour les autres SIP du département lorsque les emplois seront pourvus ultérieurement, mais aussi en tuant dans l’œuf l’antenne provisoire du SGC de Pertuis issue de la disparition de la trésorerie municipale d’Apt. Et maintenant en 2023, là aussi sans vergogne, vous supprimez non pas 3 mais 5 emplois désossant complètement ce service avec seulement une année d’activité, le mettant clairement en danger étant donné que sa future taille en 2023 sera inférieure à 12 emplois, taille critique maintes fois rappelée lors du NRP pour la pérennité d’une structure.

Nous en profitons pour vous rappeler notre demande faite lors d‘un CTL précédent concernant la convention signée avec la CCPAL, à savoir la tenue du comité de suivi prévu dans le cadre d’un suivi annuel sur la mise en œuvre de ladite charte. Par ailleurs, votre prédécesseur a indiqué lors de son message de départ le 12/11/2020 dans le cadre d’un point de situation NRP, que la convention avec un EPCI est un document qui n’engage que la DGFIP et qu’elle prévoit les modalités de suivi de la mise en œuvre du NRP au plan local, auquel seront associés les organisations syndicales représentatives de la DDFIP : par conséquent, nous demandons donc à participer à ce comité de suivi de la convention signée avec la CCPAL.

- SIP Nord Vaucluse : au même titre que le SGC de Monteux en 2022, ce service n’est même pas créé que vous y supprimez déjà un emploi C (à l’antenne de Carpentras) et, cerise sur le gâteau, vous ne respectez même pas vos engagements pris dans les CTL pour info (le 13/06/2022) et pour vote (le 10/10/2022) dans lesquels il était indiqué et donc acté lors du vote qu’il y aurait 2 emplois A+ sur ce nouveau service avec un siège et une antenne : à moins que vous n’envoyiez

d’ores et déjà un message subliminal de dislocation de l’antenne de Carpentras bien avant 2026…. Troisième trahison !

- SIE Nord Vaucluse : même situation, ce service n’est même pas créé que vous y supprimez déjà sournoisement 1 emploi C. Quatrième trahison !

Si nous étions ironiques sur ces 2 derniers nouveaux services, vous envoyez clairement aux agents affectés dans ces services le message suivant : « je commence à vous préparer à de futures suppressions importantes d’emplois dans ces services dans les années à venir !!! », et cette 1ère suppression d’emploi dans chacun de ces services est en quelque sorte un peu l’odeur du sang ….

- concernant les SGC :

- SGC de Vaison : là aussi, vous nous prouvez bien que le NRP a été mis en œuvre entre autre pour supprimer des emplois, contrairement à vos fausses affirmations la main sur le cœur que pas du tout ! Résultat, dans ce service, 2ème année d’existence, 2ème emploi supprimé ! Cinquième trahison !

- SGC de Pertuis : vous allez vous demander pourquoi nous évoquons ce service alors que vous n’y supprimez aucun poste en 2023. Et bien, là aussi une fois de plus, c’est pour vous dire que vous ne respectez pas vos engagements pris lors des 2 CTL évoquant la création de ce service les 7 mars 2022 (pour info) et 13 mai 2022 (pour vote) où il était écrit qu’un poste de A+ (adjoint au responsable de centre) serait implanté au PLF 2023. Et alors? Que nenni … Sixième trahison !

- concernant le PCE :

vous annoncez froidement, comme cela était malheureusement prévisible, la suppression des 2 emplois B en lien avec la disparition de la redevance audiovisuelle. Comment allez-vous gérer la situation humaine des 2 agents pleinement touchés par cette annonce ? Nous vous demandons d’être humain et de ne pas vous limiter à l’argument habituel d’un unique accompagnement administratif. Cela vaut également pour le cadre A de ce service dont l’emploi est supprimé au seul motif de l’intelligence artificielle alors que l’on vous réclame encore plus d’humain pour renforcer le contrôle fiscal qui est pourtant l’un des axes du futur COM dans lequel la lutte contre la fraude est annoncée prioritaire ! Comprenne qui pourra, mais la suppression d’un poste en BDV augure bien d’une énième trahison !

Nous aurions pu nous arrêter là même si bien d’autres choses pourraient vous être dites pour continuer à apporter des contradictions à beaucoup de vos certitudes et vous rappeler que le « moquage de figure » est toujours présent…

Et bien non !!! Ultime trahison et pas la moindre. Comment ne pas évoquer ici « vos vœux » publiés le 3 janvier sur Ulysse 84, votre premier coup de COM de l'année 2023, dans lesquels, au-delà des formules de circonstance sur la santé et le bonheur sibyllines en fin de message, vous faites longuement étalage de votre bilan passé et à venir sur la mise en œuvre de vos réformes destructrices en nous faisant croire que « tout va bien ». Vous n'y avez mis aucun mot sur les multiples suppressions et redéploiements d'emplois, ni aucune attention pour les nombreux services concernés et surtout pour les collègues directement impactés par une suppression d'emploi. Vous préférez laisser la sale besogne de les informer par les chefs de service. Quel courage encore une fois !!!

Accessoirement, sur le second point à l'ordre du jour concernant les ponts dits naturels de l'année 2023, vous connaissez notre position sur le sujet : s'ils étaient vraiment naturels, pourquoi ne pourraient-ils pas être naturellement « offerts » aux agents de la DDFIP de Vaucluse par l'octroi de 2 autorisations d'absence exceptionnelles ? Ce serait une première forme de reconnaissance pour laquelle vous avez la main envers les agents dont vous avez la responsabilité et peut-être un début de réconciliation….

Vœu certainement pieux, mais c'est la période et l'usage ces jours-ci…

Nous profitons également de votre écoute pour vous rappeler notre demande intersyndicale, pour le coup, de réunir dans les meilleurs délais une formation spécialisée de cette nouvelle instance concernant les futurs travaux de la Cité administrative dans le cadre du programme P348 et de ses conséquences sur les conditions de travail des agents de la DDFIP de Vaucluse affectés sur ce site.

En espérant ne pas arriver à en faire la demande sur les bases d'un règlement intérieur inexistant …

Monsieur le Président, vous l'aurez certainement compris, nous ne siégerons pas à ce CSAL aujourd'hui car trop de sujets d'importance nécessitent un changement de paradigme et force est de constater que ce 1er CSAL n'augure rien de bon : nous vous laisserons donc faire votre 49-3 sur les suppressions d'emplois.

Néanmoins par cette déclaration, nous mettons au premier plan du futur dialogue social un certain nombre de sujets pour lesquels Solidaires Finances Publiques ne compte surtout pas se taire et surtout ne pas laisser faire.

Aussi, nous serons présents en 2023 avec les personnels pour défendre et revendiquer une DGFiP renforcée, reconnue et réhumanisée au service de l'intérêt général, de la justice fiscale, sociale et environnementale !